

PROJET CULTUREL SCIENTIFIQUE EDUCATIF ET SOCIAL

Médiathèque de Jouy-le-Moutier
2026 – 2032



SOMMAIRE

1 - Les attendus du PCSES.....	p. 3
• Définition et objectifs	
• Missions et évolution des bibliothèques	
2 - Bilan descriptif de l'existant	p. 4 - 14
• Diagnostic de territoire	
• La médiathèque de Jouy-le-Moutier	
✓ L'état des lieux de l'existant	
✓ L'équipe	
✓ Les moyens mis en œuvre	
✓ Les actions culturelles	
✓ Les collections	
✓ Les partenariats	
✓ Le diagnostic critique	
3 - Axes de développement.....	p. 15
• AXE 1 : Une médiathèque attractive, conviviale, désirable et accessible à tous.....	p. 16-18
✓ Faciliter l'accès, faire connaître, identifier le lieu	
✓ Faire connaître les services	
✓ Faciliter les usages	
✓ Des aménagements intérieurs plus audacieux	
• AXE 2 : Une offre de services riche, diversifiée, pour et par le public	
✓ Un espace numérique en fonctionnement et de l'éducation aux médias et à l'information (EMI)	
✓ Des collections vivantes, diversifiées et accessibles à tous	
✓ Des actions culturelles variées et participatives	
✓ Encourager la contribution des usagers	
✓ Identifier les publics cibles	
➤ AXE 3 : Une équipe formée, engagée et impliquée dans la mise en œuvre du PCSES	
✓ Pour une identité fédératrice	
✓ Vers une organisation apprenante	
✓ Renforcer la culture de l'évaluation	
4 - Organisation, moyens techniques et humains, calendrier de mise en œuvre.....	p.25
5 – Annexes.....	p.26

1 – LES ATTENDUS DU PCSES

- **Le PCSES est par définition :**

Un projet culturel : les bibliothèques prennent en compte la diversité des modes d'expression culturelle et des publics

Un projet scientifique : les bibliothèques participent à des réseaux et développent des activités scientifiques

Un projet éducatif : les bibliothèques offrent un accès à l'information et à la connaissance, travaillent avec des acteurs de l'éducation, notamment en matière d'éducation artistique et culturelle

Un projet social : les bibliothèques répondent aux besoins de la population d'un territoire et mènent des actions en concertation avec les acteurs sociaux et socio-culturels.

Le Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social (PCSES) est un document formalisé par la bibliothèque et validé par la collectivité. Il a vocation à être rendu public et régulièrement évalué et actualisé. Il explicite le rôle de la bibliothèque dans son environnement géographique, économique, social et culturel particulier. Il définit la politique d'ensemble de la bibliothèque en matière d'offre de collections, de services, et d'actions de diffusion auprès de la population. Il propose des réponses adaptées aux besoins sociaux et éducatifs de celle-ci. Il prévoit les moyens nécessaires à la mise en œuvre de cette politique. Il est donc destiné à devenir non seulement un document faisant référence mais également une feuille de route.

Outil de pilotage et de gestion, le PCSES définit les grandes orientations et les stratégies du projet de la médiathèque de Jouy Le Moutier en tenant compte de ses missions de lecture publique.

- **Rappel des missions des bibliothèques :**

« Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ont pour missions de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture, de lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme. Ces missions s'exercent dans le respect des principes de pluralisme des courants d'idées et d'opinions, d'égalité d'accès au service public et de mutabilité et de neutralité du service public ».

Extrait de la loi Robert du 22.12.2021- Article 1.

Les bibliothèques ont pour mission de développer l'accès au savoir pour tous, de favoriser l'intégration de nouveaux publics, en se rapprochant des publics éloignés de la lecture et de la culture, et ne doivent plus être considérées que comme des lieux de lecture.

Leurs objectifs et leur fonctionnement sont en corrélation avec les besoins et les attentes de la population. Premier lieu culturel de proximité, elles sont des lieux de rencontres, de sensibilisation aux pratiques culturelles, d'éducation à la citoyenneté, des relais d'informations et des lieux de services.

Les missions et activités des bibliothèques territoriales sont encadrées par la loi du 21 décembre 2021 (dite Loi « Robert ») relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique (voir textes de référence et référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales en annexe).

Au croisement des politiques culturelles, sociales et éducatives, les médiathèques contribuent au vivre ensemble, à faire sens et à faire société.

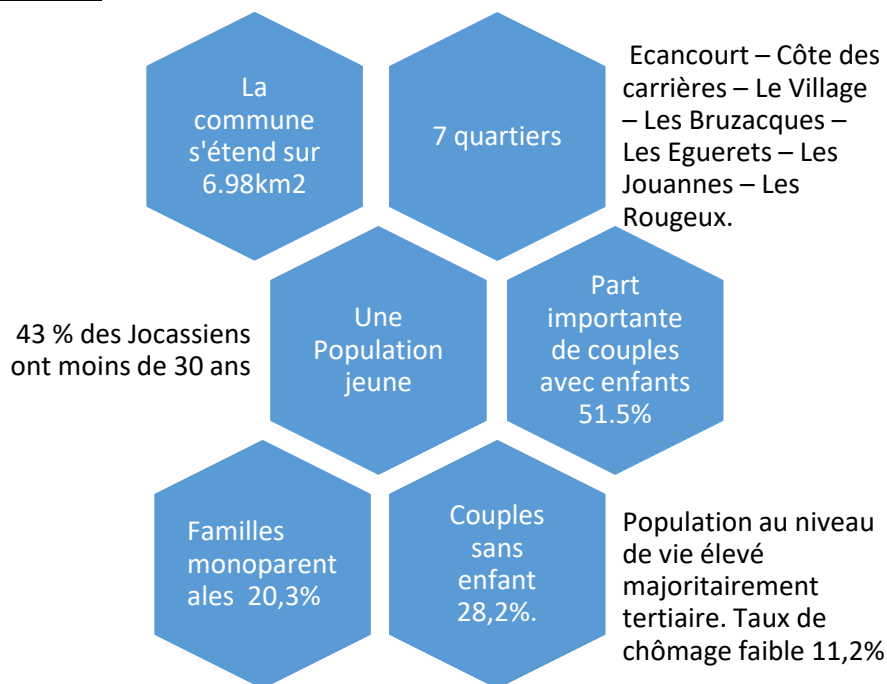
2 – BILAN DESCRIPTIF DE L'EXISTANT

- **La ville de Jouy-le-Moutier**

La commune de Jouy-le-Moutier fait partie de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise qui regroupe 13 communes et représente 216320 habitants en 2022.

Parmi ces 13 villes, Jouy-le-Moutier est la 6^{ème} commune en nombre d'habitants : **17563** en 2022.

Quelques Chiffres :



Un seul quartier «QPV» sur la ville: «Les Toupets (Vauréal) – Côte des Carrières (Jouy Le Moutier) », soit 1488 habitants (1231 Vauréaliens et 257 Jocassiens soit 1,5% de la population de Jouy le Moutier).

En raison de la continuité urbaine entre les deux villes, les habitants du quartier de la Côte des carrières fréquentent davantage les infrastructures de Vauréal (commerces et équipements).

Source : Contrat de Ville de Cergy - Pontoise - 2024-2030

Le quartier des Merisiers présente une fragilité sociale et économique marquée avec la prédominance de ménages à faibles revenus, d'un taux de pauvreté significativement plus élevé que la moyenne urbaine, d'une dépendance aux aides sociales, et d'indicateurs de précarité sociale (familles monoparentales, faible niveau de diplôme). Eléments clés qui, combinés, correspondent aux critères de délimitation des Quartiers Prioritaires de la Ville. Le fait qu'il y ait peu de structures publiques hors éducation et sport est également un signe corroborant. Pour autant, il n'est pas requalifié QPV.

- Les équipements municipaux



Une Maison de la Petite Enfance "Les Kangourous" regroupant une crèche collective et une crèche familiale. Une maison d'Ass. mat, une PMi et un LAEP.



8 groupes scolaires élémentaires et maternelles . 2 collèges - 1 Lycée . 1 lycée privé.
3 CLSH



"Le Nautilus" : Centre socio-culturel avec les salles de spectacle et cinéma, le studio d'enregistrement, une salle polyvalente, un lieu d'expositions, la médiathèque et le centre social.



Un Service Information jeunesse pour les 11-30 ans . Un espace Prévention "Sauvegarde 95" pour les 14-20 ans.



Deux gymnases, une piscine intercommunale, un skate park, une maison Sport-Santé



146 associations dont 22 à vocation culturelle



Le centre social installé dans le Nautilus et son antenne dans le quartier des Merisiers depuis septembre 2025. Un CCAS. Un foyer d'hébergement pour adultes handicapés mentaux . Un foyer de vie en accueil de jour.

- **Le réseau des médiathèques : un réseau participatif sans entité directrice.**

La médiathèque de Jouy-le-Moutier est intégrée au réseau des Médiathèques de l'agglomération de Cergy - Pontoise, régit par une convention de partenariat depuis juillet 2017 (logiciel, portail, navette, catalogue informatisé communs) et qui compte 14 médiathèques et une Partothèque. Les usagers bénéficient d'une carte unique, gratuite, donnant accès à tous les services proposés par le réseau.

Celui-ci est accessible 7 jours sur 7 grâce à son site internet dédié : www.bibliotheques.cergypontoise.fr.

Le catalogue commun en ligne compte plus de 500 000 documents disponibles à la réservation. Viennent s'y ajouter de nombreuses ressources en ligne dont une plateforme de prêt de livres numériques.

Le service REVODOC vient compléter ces offres (service de prêt entre bibliothèques sur l'ensemble des collections du Val D'Oise et de la Bibliothèque départementale). Une navette permet la circulation des ouvrages. Les usagers peuvent réserver leurs documents en ligne 24h/24 via le portail : ce service est bien utilisé par les usagers.

- **La médiathèque de Jouy-le-Moutier**

La médiathèque fait partie intégrante du Centre culturel. C'est un lieu à la fois de diffusion, de création et de médiation, ouvert sur la pratique artistique et qui participe à l'animation du territoire (manifestations, événements).

La programmation du Nautilus intègre celle de la médiathèque. Un Projet d'établissement a été initié en 2022/2023 avec comme principales « grandes lignes » :

- Regrouper au sein du centre socio-culturel, le Nautilus, les services municipaux en charge de l'animation du territoire (Culture et patrimoine – Centre social – Vie associative) afin de favoriser l'innovation, la créativité et les initiatives
- Ouvrir l'équipement sur le territoire (réalisation projet de ZAC) et renforcer sa centralité
- Attirer de nouveaux publics, favoriser la mixité en élargissant l'accès aux droits (culture/loisirs /lien social)
- Opportunité pour entreprendre la rénovation du bâtiment et maîtriser sa consommation énergétique.

L'espace Médiathèque de 1250 m2 est réparti sur 2 niveaux :

- **Au RDC** : L'entrée principale, la banque d'accueil (orientation – renseignements aux usagers - prêts et retours uniquement), un automate de prêt, le rayonnage des réservations en accès direct, l'ensemble des collections fiction jeunesse, bandes dessinées/mangas Adulte et Jeunesse et les périodiques situés au ½ niveau avec un accès direct au Centre Culturel et au Centre Social.

Un patio aménagé est accessible aux usagers dès que le temps le permet.

- **Au 1^{er} étage** : 2 espaces documentaires distincts :

Espace Fiction Adulte/Documentaires Adulte et Jeunesse : les collections dédiées, 3 tables de travail (8 personnes), 1 bureau d'accueil pour les inscriptions et renseignements et un espace convivial (banquette et fauteuils).

Espace Image et Son : les collections dédiées, un bureau d'accueil pour les inscriptions et renseignements, un fauteuil d'écoute, une chaîne HI-FI pour la diffusion sonore, un espace convivial (banquette et fauteuils).

La salle polyvalente (à l'origine un E.P.N.), avec un bureau d'accueil et de renseignements, 7 tables de 4 à 6 personnes, un vidéoprojecteur, un écran et le fonds jeux de société (une cinquantaine) en accès libre se trouve au milieu de ces deux espaces.

L'usage de l'ascenseur est disponible sur demande auprès des bibliothécaires pour circuler entre les 2 niveaux.

La médiathèque est ouverte du mardi au samedi et son accès est libre et gratuit.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Mardi : 14h - 18h

Mercredi : 10h - 18h

Vendredi : 14h - 19h

Samedi : 10h - 18h

Pour comparaison, le nombre d'heures d'ouverture des autres médiathèques du réseau :

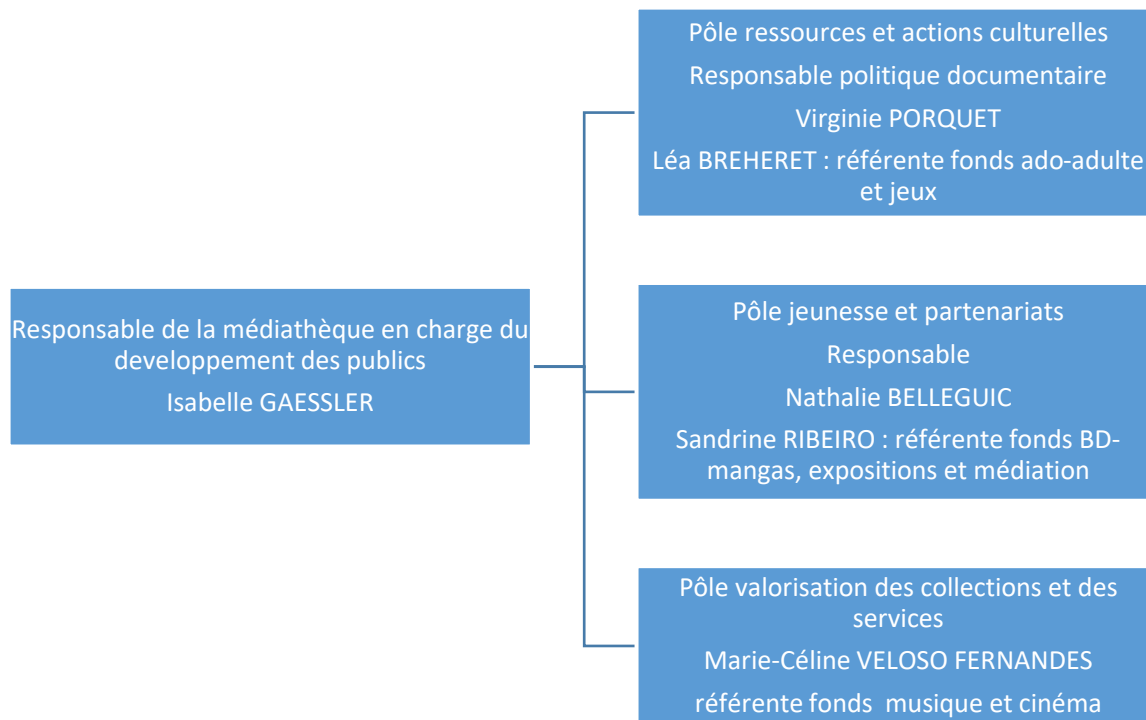
Jouy-le-Moutier	25h	Neuville	6h
Vauréal	21h	Cergy Astrolabe	27h30
Eragny	24h	Cergy Horloge	27h30
Maurecourt	17h	Cergy Visage du Monde	32h30 (ouverte le dimanche)
Osny	25h	Pontoise Apollinaire	23h
Saint Ouen l'Aumône	22h30	Pontoise Marcouville	12h
Menucourt	16h30	Pontoise les Louvrais	12h

L'emprunt de documents (15 maximum par carte) est soumis à un abonnement annuel gratuit pour toutes et tous. Le règlement intérieur (joint en annexe) a été réactualisé en 2024.

Aux heures d'ouverture au public s'ajoute l'ouverture aux classes, aux groupes Petite Enfance, Famille.

Actuellement, il n'y a pas de boîte de retour, permettant la restitution des documents en dehors des heures d'ouverture au public.

L'organigramme de l'équipe :



L'équipe est composée de six agentes à temps plein, travaillant du mardi au samedi. Cinq d'entre elles sont très expérimentées et possèdent de solides connaissances en bibliothéconomie. La sixième, plus jeune dans le métier, a déjà acquis de nombreuses compétences. L'équipe entière partage une expertise approfondie des enjeux de la lecture publique.

Chaque agente est responsable, seule ou en binôme, de plusieurs segments de collections.

Trois grands segments sont aujourd'hui identifiés :

- le segment jeunesse et BD (2 agentes)
- le segment musique et cinéma (1 agente)
- le segment ado/adulte et jeux (2 agentes)

Le circuit du document, la construction de l'action culturelle et le service public sont assurés de façon collégiale. L'ensemble de l'équipe partage les valeurs du service public et les profils se complètent pour servir au mieux les usagers.

Si la modernisation de l'équipement en 2019 (mobilier, signalétique, réaménagement des espaces, automate de prêt) lui donne son visage actuel, le diagnostic posé avec l'arrivée de cette nouvelle équipe (2022-2024) a permis d'identifier des pistes de travail prioritaires afin d'être davantage en adéquation avec le Projet d'établissement :

- **La relation à l'utilisateur avec la conquête de nouveaux publics**
- **Les collections et leur aménagement**
- **Les partenariats**

La relation à l'usager : Dans les bibliothèques d'aujourd'hui, l'usager est au cœur de la profession. L'accueil est primordial, car il constitue la première interaction avec l'espace. Les usagers doivent se sentir accueillis pour se familiariser avec tous les services proposés par la médiathèque et se sentir « comme à la maison ». La mobilité des bibliothécaires est également essentielle pour tisser des liens avec les usagers. Elle favorise un accueil chaleureux et permet au personnel d'aider les usagers à tirer le meilleur parti des ressources de la bibliothèque. Des événements réguliers permettent également de fidéliser ces différents publics.

Les actions culturelles : Des actions récurrentes rythment la vie de l'équipement comme le club de lecture adulte, les Petits déjeuners lecture, les ateliers hebdomadaires du vendredi soir et les ateliers proposés pendant les vacances scolaires (arts plastiques – jeux de société et jeux vidéo), mais également des spectacles, des concerts, des expositions d'illustrateurs, des journées ou soirées jeux, des rencontres-ateliers avec des artistes.

Ces moments proposés par la médiathèque s'inscrivent également dans les temps forts de la programmation culturelle et les temps forts de la ville : Présentation de saison – Journées du Patrimoine – Quinzaine des Arts – Spectacles – Résidences d'Artistes – Festival Image par Image – Semaines écocitoyennes – L'Eté en fête.

En 2025, la médiathèque a proposé 88 actions et touché 1869 personnes.

Nombre de participants aux animations		Budget	Actions menées
2022	772 personnes	10 000€	NC
2023	1099 personnes	6534 €	32
2024	1741 personnes	8336 € (plus 1900€ pris en charge par DDMC)	79
2025	1869 personnes	10 000 €	88

Si le programme d'actions culturelles rythme la vie de la médiathèque, l'équipe s'appuie sur ses compétences et ses appétences pour proposer et animer des rendez-vous réguliers autour des livres, des histoires, des jeux et des pratiques artistiques, dont le but est de faire se rencontrer les différents publics et les générations. Les ateliers du vendredi soir, en particulier, remplissent cet objectif de lien social. En 2025, sur un total de 88 actions proposées, 63 ont été menées par le personnel de la médiathèque, engendrant 877 participations soit 46.92 % du total des participants aux évènements.

En 2025, 4 ateliers à destination des scolaires ont été menés par les artistes invités avec l'appui des bibliothécaires (102 élèves). 17 classes ont visité les 2 expositions accompagnant les ateliers (445 élèves). Les bibliothécaires jeunesse ont mené la médiation de ces expositions.

Les actions culturelles en images

Atelier Kapla 5 juin 2024



Blind test 16 novembre 2024



Atelier du vendredi



Atelier avec Lucie Félix, mai 2025



Rentrée culturelle 28 septembre 2024



Petit salon de musique le 21 juin 2025



Concert des Sissoko 6 décembre 2025



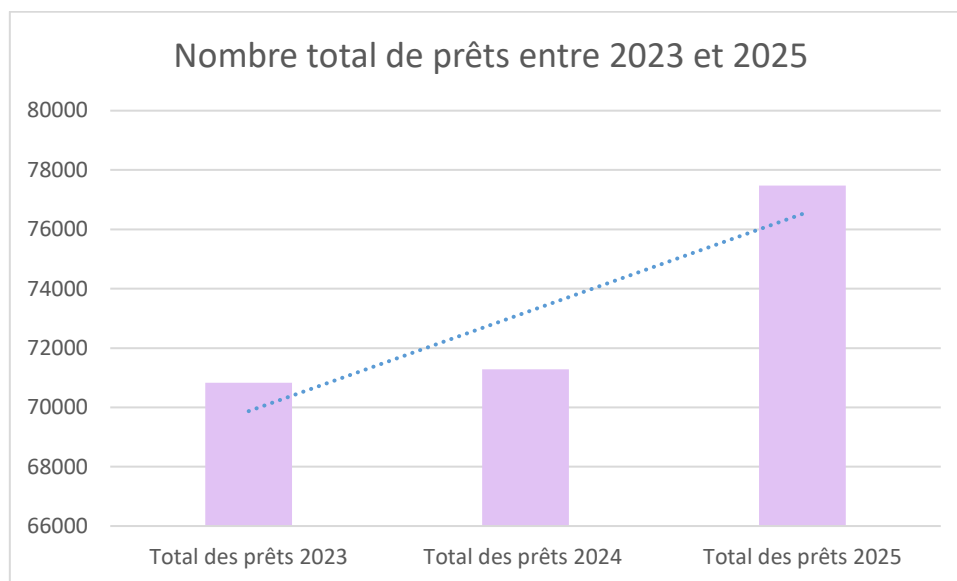
Atelier marbling, festival oh dehors mai 2025



Les collections :

La collection d'aujourd'hui en quelques chiffres : 35376 documents - 52 titres de périodiques.

77 473 prêts en 2025



L'arrivée en avril 2023 de la responsable politique documentaire a permis de poser un diagnostic sur la collection. L'aspect général vieillot de celle-ci, dû notamment aux nombreux livres reliés ou en mauvais état, ne reflétait pas le travail de modernisation des lieux et du mobilier.

L'urgence était d'effectuer un désherbage conséquent sur l'ensemble des fonds afin de débarrasser les étagères et les bacs des livres reliés, en mauvais état, obsolètes, inadaptés ou aux choix éditoriaux discutables et ne trouvant plus leur public.

La collection ainsi éclaircie, plusieurs axes de travail ont été identifiés et «phasés» sur 2022 et 2023 afin de réorganiser les différents fonds. Un récolement a été fait à l'été 2024 afin d'avoir une photographie précise des collections.

Fonds fiction adulte : Création de fonds spécifiques afin de répondre aux demandes des usagers (Terroir – Romance). Actualisation et augmentation de fonds existants (Grands caractères – Policier)

Les livres audio et les biographies ont été déplacés afin de rendre ces fonds « mourants » plus visibles. Les prêts ont aussitôt augmenté.

Fonds jeunesse : Important rachat de classiques et achat de nouveautés destinées aux plus petits. Les livres proposés, pauvres et peu nombreux, ne reflétaient pas la production éditoriale riche. Actualisation du fonds romans jeunesse et albums avec l'arrivée de la responsable. Création d'un fonds parascolaire de la maternelle au CM2.

Fonds Image et Son : Désherbage conséquent des collections CD afin d'être plus en adéquation avec l'évolution des pratiques. Désherbage et recotation des livres sur la musique et le cinéma, qui ont intégré le fonds documentaires « Arts ».

Fonds documentaires : Les documentaires jeunesse ont été intégrés aux documentaires adultes.

La décision a été prise de ne pas couvrir tous les sujets de la connaissance et de sortir du schéma encyclopédique.

Constitution de 6 « pôles » regroupant les documents par centre d'intérêts :

- Pôle vert : psychologie, santé, bien-être
- Pôle jaune : sciences et technologies
- Pôle rouge : civilisations et société
- Pôle bleu : apprentissage, parascolaire, monde du travail
- Pôle bordeaux : arts
- Pôle violet : loisirs et voyage

Les cotes : Simplification du système de cotation afin de rendre le classement plus clair pour les usagers.

Pour les documentaires, ajout de liserés de couleur correspondant au pôle pour une meilleure identification

Sur l'ensemble de la collection : les étiquettes de couleur ont été abandonnées au profit d'étiquettes blanches : plus lisibles et plus harmonieuses pour l'ensemble des fonds.

Le budget d'acquisitions : Répartition budgétaire formalisée depuis 2023 et établie en fonction des rachats de fonds, des besoins du public et du nombre de prêts calculé sur l'année précédente (pour exemple, le budget BD a augmenté de 2000 € pour répondre à la forte demande des lecteurs).

Hormis les rachats de fonds (environ 5 %), les achats se concentrent sur la nouveauté (pour la fiction), les sujets d'actualités, les faits de société et les guides pratiques (pour les documentaires).

Afin de répondre aux attentes des usagers, les commandes sont régulières (une par mois) et le circuit du document raccourci (moins d'une semaine entre la réception de la commande et sa mise en circulation), ce qui est très apprécié.

Répartition budgétaire par fonds	2023	2024	2025
Fictions et documentaires ados/adultes	9317€	10050€	10000€
Fictions et documentaires jeunesse	10207€	9650€	9000€
Bande-dessinées jeunesse/adulte	4071€	6000€	8000€
CD/DVD	6746€	7000€	7500€
Périodiques	5247€	4810€	5000€
Jeux	290€	500€	500€
Livres numériques	500€	500€	0€
Total	36378€	38510€	40000€

Le réaménagement des collections

- L'espace jeunesse a été désencombré en supprimant les rayonnages des documentaires jeunesse, ce qui a permis d'ajouter des bacs pour développer des collections pour les tout-petits et leurs familles, de pouvoir s'y installer, circuler librement et y accueillir des groupes.
- Le réaménagement de l'espace BD et le développement du fonds Manga ont rendu le RDC plus aéré et la circulation plus fluide, créant ainsi un espace d'échanges, de lectures, de rencontres et de pratiques culturelles.
- Les espaces conviviaux ont été conservés.
- La salle polyvalente est également utilisée par d'autres services (réunions diverses, accueils d'associations, etc.).

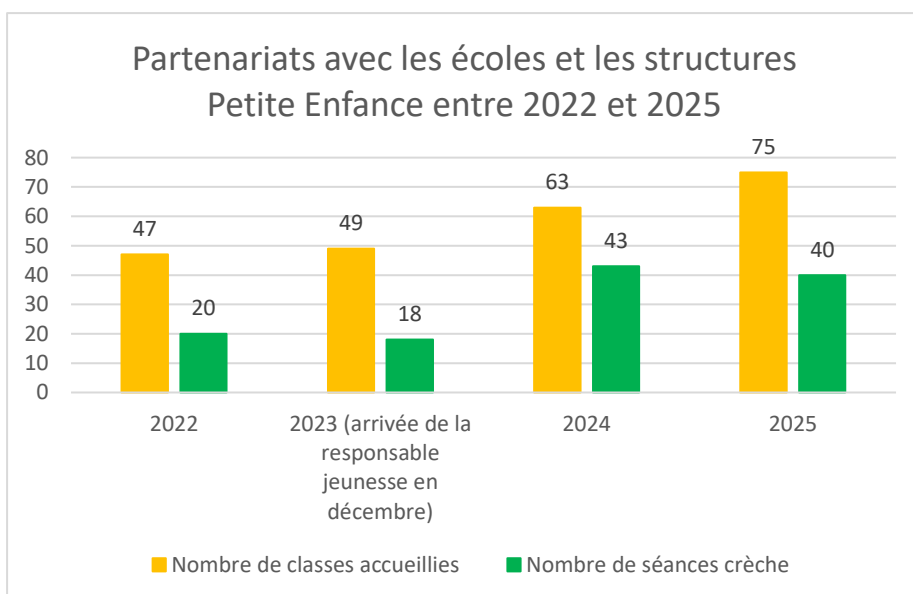
Le Partenariat

La médiathèque renforce sa démarche partenariale par des propositions qui se déclinent à la fois en actions récurrentes tout au long de l'année, et en événements ponctuels organisés par la ville (Lancement de saison - Semaines éco citoyennes – Quinzaine des Arts).

Avec l'arrivée de la nouvelle responsable jeunesse, nous avons privilégié le renforcement des liens avec l'Éducation nationale et les services de la Petite Enfance. L'objectif principal étant de faciliter la rencontre entre la littérature jeunesse et le jeune public. Ces collaborations tissent des liens forts entre la médiathèque, les institutions éducatives et sociales, les enfants et leurs familles, favorisant ainsi un accès précoce à la culture.

Pour exemple :

- Visites de classe : Visites simples ou guidées d'expositions, choisies en fonction du public cible.
- Rencontres et ateliers avec les auteurs-illustrateurs invités
- Ateliers avec les classes animés par des bibliothécaires autour des Journées du patrimoine ou du Printemps des Poètes
- Séances de lectures régulières à la crèche
- Accueils dédiés pour les assistantes maternelles (AM), le Centre social, les CLSH



Diagnostic critique

Points forts	Points faibles
<p><u>LE LIEU</u></p> <ul style="list-style-type: none">- La situation de la médiathèque en cœur de ville au sein d'un établissement socio-culturel- Une médiathèque moderne, lumineuse et confortable donnant sur un joli patio- Un mobilier mobile- Des espaces pour différents publics <p><u>LES SERVICES</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Les retours très positifs des usagers- Le budget dédié- Des collections actualisées, basées sur la nouveauté avec des choix documentaires assumés- Le circuit rapide du document- Les actions culturelles pour différents publics- Les ateliers créatifs de qualité et intergénérationnels- Le succès des actions régulières proposées qui ont su trouver et fidéliser leurs publics- Le partenariat avec l'Education nationale (Education Artistique et Culturelle) <p><u>L'EQUIPE</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Une équipe investie, accessible, facilitatrice, professionnelle et complémentaire qui répond aux besoins des usagers- Une bonne entente et valeurs partagées garantes de cohésion- La qualité de l'accueil- La confiance et l'écoute de la hiérarchie	<p><u>LE LIEU</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Une médiathèque sur deux niveaux- L'amplitude thermique du bâtiment- Le manque de places assises- L'absence d'une salle silence- L'absence de boîte de retours- Le peu de mobilier pour la présentation et la mise en valeur des collections- Le manque de visibilité dans la ville (signalétique extérieure insuffisante) <p><u>LES SERVICES</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Les problèmes informatiques- L'absence de Wifi- La méconnaissance des enjeux de lecture publique (partenaires)- Le manque d'articulation avec le projet d'établissement- Le peu d'actions hors les murs- Certains partenariats encore timides- Une fréquentation journalière non comptabilisée dans les statistiques <p><u>L'EQUIPE</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Le manque de temps pour initier des projets- Un service support souvent sollicité mais peu solliciteur- L'absence d'action phare «made in médiathèque»

Face aux enjeux sociétaux tels que la diversification des publics, la démocratisation culturelle, la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, l'ambition en matière de lecture publique pour la ville est de faire de la médiathèque un lieu pour la population, accessible et garant des droits culturels. Un travail de fond basé sur la collecte de données (analyse des besoins sociaux, enquête sur les non-usagers de l'ESSEC), l'analyse des statistiques, la politique documentaire menée et la diversification de l'offre d'actions culturelles, mais également le diagnostic critique ont permis de dégager les axes stratégiques du PCSES :

- 1/ un lieu attractif, accessible, désirable et identifiable par la population**
- 2/ une offre de services adaptée riche et diversifiée**
- 3/ une équipe formée, engagée et impliquée dans la mise en œuvre du PCSES.**

Au-delà d'un document de référence qui explicite les objectifs visés, le PCSES est une feuille de route opérationnelle qui décline l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour la réalisation, le suivi et l'évaluation du projet.

3 – AXES DE DEVELOPPEMENT

Le PCSES de la médiathèque s'articule autour de 3 axes stratégiques qui visent à faire de cet équipement un lieu de ressources, de partage et de vie, profondément ancré dans son territoire et ouvert à toute la population.

- **AXE 1 : Une médiathèque attractive, désirable, conviviale et accessible à tous**

Située sur l'axe piéton du cœur de ville en cours de réhabilitation, la médiathèque s'intégrera et renforcera sa participation à la vie de ce quartier. Cet axe présente les stratégies à déployer pour faciliter la fréquentation de la médiathèque :

1. Faciliter l'accès, faire connaître, identifier le lieu
2. Faire connaître les services
3. Faciliter les usages
4. Des aménagements intérieurs plus audacieux

- **AXE 2 : Une offre de services riche, diversifiée, pour et par le public**

Le renforcement du lien social est l'un des objectifs phares de la médiathèque. Cet axe décrit les actions à mener afin de réaliser au mieux cet objectif.

1. Un espace numérique en fonctionnement et de l'éducation aux médias et à l'information (EMI)
2. Des collections vivantes, diversifiées et accessibles à tous
3. Des actions culturelles variées et participatives
4. Encourager la contribution des usagers
5. Identifier les publics cibles

- **AXE 3 : Une équipe formée, engagée et impliquée dans la mise en œuvre du PCSES**

Cet axe décrit l'évolution du fonctionnement de l'équipe au service du Projet.

1. Pour une identité fédératrice
2. Vers une organisation apprenante
3. Renforcer la culture de l'évaluation



AXE 1 : Une médiathèque attractive, désirable, conviviale et accessible à tous

Située sur l'axe piétonnier du cœur de ville actuellement en réhabilitation, la médiathèque a vocation à devenir un véritable lieu de vie, de passage et d'échanges pour les habitants. Mais aujourd'hui encore, une partie de la population jocassienne ne franchit pas les portes de la médiathèque pour des raisons diverses telles que l'éloignement géographique ou un sentiment d'illégitimité. Les actions proposées dans cet axe visent à faire connaître les services offerts afin d'inciter les habitants à fréquenter ce lieu en misant sur l'accessibilité, la lisibilité et l'attractivité du lieu.

➤ **Faciliter l'accès, faire connaître, identifier le lieu**

- Mettre en place une signalétique claire, visible et attractive, en cohérence avec l'identité visuelle de la ville et du Nautilus. Ce paramètre doit être intégré au projet de rénovation du bâtiment afin de rendre la médiathèque plus identifiable.
- Valoriser les abords extérieurs en accordant une attention particulière à la propreté, au stationnement, à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et à l'aménagement paysager. L'ajout de jeux pour enfants à proximité pourrait également être envisagé dans le cadre du nouvel aménagement du quartier.

➤ **Faire connaître les services**

- Renforcer la communication en assurant une présence active sur les réseaux sociaux tels que Facebook et Instagram. Collaborer avec la direction de la communication pour prévoir un espace dédié dans le journal municipal, mettant en avant les coups de cœur du moment, des événements phares ou des articles avec des messages clairs tels que : « C'est ouvert à tous et c'est gratuit ! »
- Informer l'ensemble des nouveaux habitants des services proposés, par exemple en participant à la matinée d'accueil des nouveaux résidents. Cela permettra de tisser des liens dès leur arrivée. S'appuyer sur les différents équipements de la ville (Maison de la Petite Enfance, Antenne des Merisiers, Beffroi, Service jeunesse....).
- Participer à la vie locale en impliquant la médiathèque dans le conseil de quartier pour favoriser sa visibilité. Établir des liens avec les commerçants et organiser des événements de proximité seront à envisager pour renforcer la présence de la médiathèque dans la vie communautaire.

➤ **Faciliter les usages**

- Supprimer toute demande de justificatifs lors de l'inscription instaure d'emblée une relation de confiance entre le professionnel et l'utilisateur. À terme, la suppression de la carte physique est à envisager.
- Lors de son inscription, l'utilisateur est accompagné par un professionnel dans la découverte du lieu. Au-delà de la relation instaurée et des échanges autour de ses attentes, cette étape permet au nouvel utilisateur de prendre ses repères dans cet environnement inconnu. Grâce à un accompagnement attentif, il peut s'appropriier les espaces, comprendre le fonctionnement des services proposés et se sentir en confiance. Ce soutien personnalisé favorise une intégration harmonieuse et aide l'utilisateur à se projeter au sein de la structure, tout en renforçant son sentiment d'appartenance.

- Créer un guide de l'utilisateur, simple et ludique, co-construit avec les fréquentants réguliers, permettra d'identifier leurs attentes. Une question clé à poser pourrait être : «Qu'aimeriez-vous trouver dans un guide de l'utilisateur ?». Cela encouragera la participation et l'engagement de la communauté.
- L'installation d'une boîte de retour extérieure accessible 24h/24 serait un atout majeur pour faciliter la restitution des documents et répondrait aux besoins des usagers qui ont des horaires variés en leur offrant plus de flexibilité.

L'ouverture des médiathèques le dimanche modifie le rythme traditionnel du travail et mérite une réflexion approfondie. Cette ouverture semble surtout bénéficier aux étudiants et aux habitués qui considèrent la médiathèque comme un lieu de détente. Aujourd'hui, certaines médiathèques permettent aux usagers de fréquenter la structure en toute autonomie aux heures de fermeture grâce à l'implémentation de systèmes d'accès comme Open+ (médiathèques d'Ermont et de Corneilles en Paris).

➤ Des aménagements intérieurs plus audacieux

La médiathèque est un lieu d'accueil ouvert à tous, mais aussi un lieu de rencontre et de partage où les personnes se rassemblent et échangent. Le défi réside dans la redéfinition des espaces afin que les différents publics puissent interagir sans se gêner, tout en favorisant des rencontres enrichissantes.

- Optimiser les aménagements intérieurs pour accroître les espaces confortables et le nombre de places assises. Un mobilier adapté à la mise en valeur des collections est à prévoir. L'objectif est de faciliter le parcours des lecteurs en leur proposant des présentations fréquentes, variées et régulièrement renouvelées. Cela répond particulièrement aux attentes d'un certain public comme les butineurs, les indécis, les personnes pressées...
- Repenser l'accueil pour :
 - créer une première impression dynamique et chaleureuse (avec banque d'information, bornes de recherche, ambiance lumineuse et ouverte)
 - inviter à la curiosité et donner envie d'explorer davantage la médiathèque (présentation des nouveautés, coups de cœur, thématiques du mois, mobilier modulable pour créer facilement des espaces d'exposition ou de mini-événements)
 - Orienter et guider tous les profils d'usagers (signalétique claire, disponibilité des agents).
- Réorganiser les espaces en zones distinctes :
 - Espace d'inspiration : Un lieu pour s'élever, éveiller la curiosité, nourrir l'imaginaire et susciter l'émotion. On y trouvera des sélections de romans, de la poésie, des livres d'art, ainsi que des expositions temporaires. Un mur d'inspiration pourra accueillir des citations, des pensées et des créations partagées par les usagers (carnets, post-it, écri-toires).
 - Espace d'apprentissage : Un cadre dédié à la découverte, à l'acquisition de connaissances et à l'approfondissement des savoirs. Cet espace proposera des documentaires, des livres pratiques, des revues et des ressources numériques. Des postes informatiques, un accès aux bases de données et des tutoriels seront également disponibles, ainsi que des ressources thématiques sur divers sujets (sciences, société, histoire, environnement). L'aménagement inclura des tables de travail, des cabines de concentration et un tableau collaboratif pour partager des savoirs ou poser des questions.

- Espace d'activités : Un lieu pour créer, expérimenter, fabriquer et manipuler, encourageant la créativité sous toutes ses formes tout en favorisant l'autonomie et le travail collectif. Ce secteur comprendra des ateliers créatifs (arts plastiques, travaux manuels), un fablab ou mini-lab avec une imprimante 3D et des outils numériques, ainsi que des jeux éducatifs et des ateliers scientifiques. L'aménagement sera modulable avec du matériel accessible librement ou sur inscription, des présentoirs pour exposer les créations des usagers, et un programme d'ateliers encadrés.
- Espace de rencontres : Un lieu pour contribuer, échanger, débattre et co-construire, afin de faire de la médiathèque un espace citoyen où chacun peut exprimer sa voix, ses idées et ses projets. Cet espace comprendra une salle polyvalente pour des conférences, des projections, des débats et un espace pour des initiatives citoyennes.

Ces aménagements visent à définir les espaces non pas en fonction des contenus ou des types de supports, mais selon les usages et les besoins des usagers. En créant des zones adaptées, nous favorisons non seulement le confort et l'accessibilité, mais aussi les interactions entre les différents publics. La médiathèque devient alors un véritable carrefour de la vie sociale, un lieu dynamique où chacun trouve sa place et s'épanouit. Cette organisation spatiale prend tout son sens sur un plateau unique, la circulation et la cohabitation des publics n'étant plus segmentées par un étage.

AXE 2 : Une offre de service riche et diversifiée pour et par le public

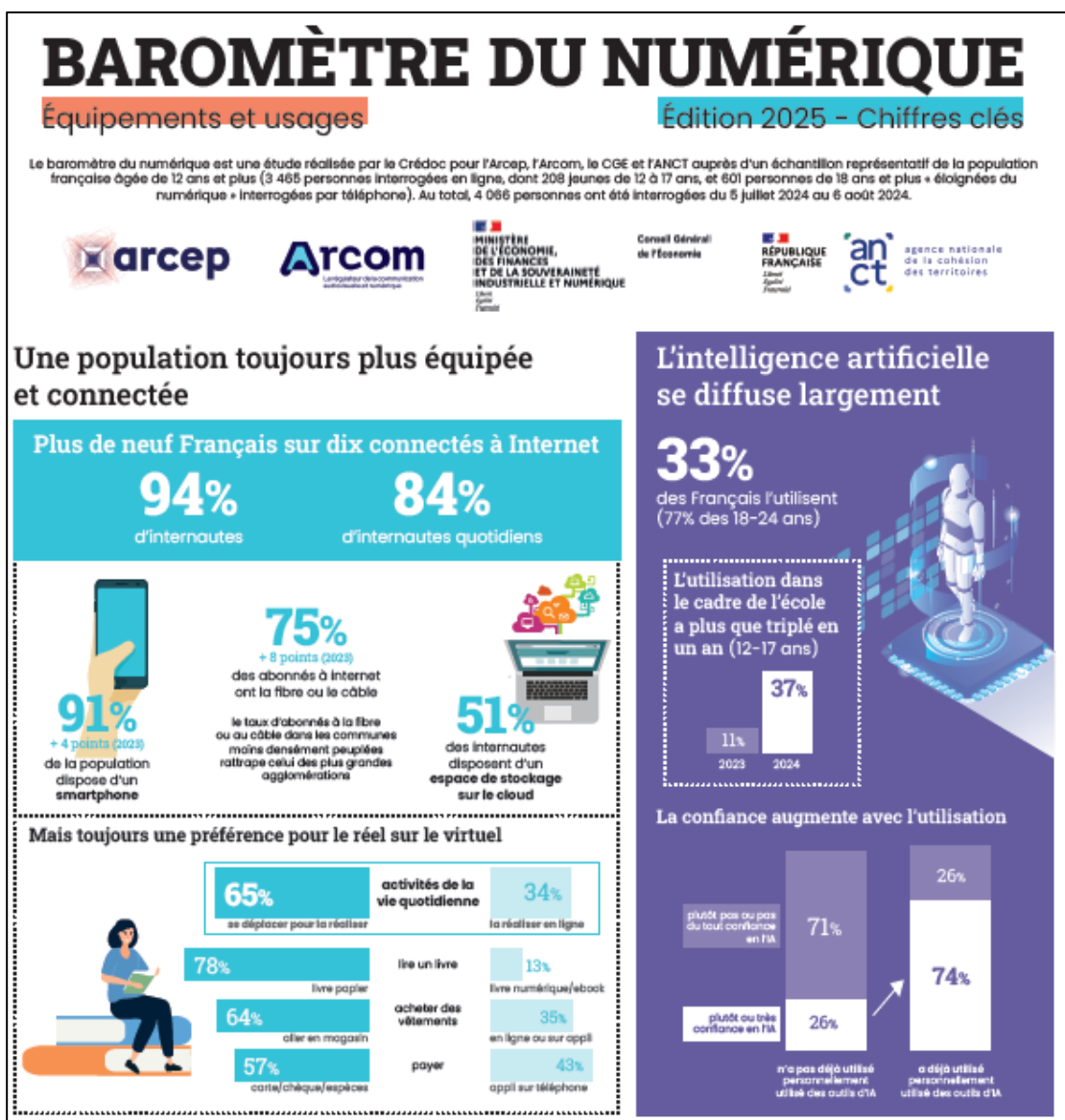
En France, les bibliothèques et médiathèques, sont les premiers lieux culturels de proximité fréquentés par les publics. Forte de ce constat, l'équipe de la médiathèque, en questionnant les modes de participation des publics, souhaite offrir aux jocassiens la possibilité d'exercer leurs droits à participer à la vie culturelle. La médiathèque propose des contenus et des outils au service de l'émancipation, de l'apprentissage et de la créativité. Cet axe décrit les orientations en matière de numérique, de collections, de médiation, d'animations.

➤ Un Espace Public Numérique en fonctionnement et de l'Education aux Médias et à l'Information

« Afin de garantir aux citoyens l'exercice de leurs droits fondamentaux à l'information, à la formation et à la culture, les bibliothèques leur donnent accès gratuitement à un internet sécurisé, fiable et continu, dans les meilleures conditions techniques possibles. » Extrait de la Charte fondamentale des citoyens à accéder à l'information et aux savoirs par les bibliothèques. Association des Bibliothécaires Français.

Actuellement, il n'y a ni ordinateurs publics, ni OPAC (ordinateurs permettant l'accès au catalogue en ligne), ni imprimantes, ni scanners à la médiathèque. A cela s'ajoute l'absence d'un réseau wifi efficient permettant à tous les jocassiens, de bénéficier d'une connexion Internet, indépendamment de tout accompagnement ou médiation, mais également d'avoir accès à l'offre numérique conséquente, et accessible gratuitement, via le portail des médiathèques.

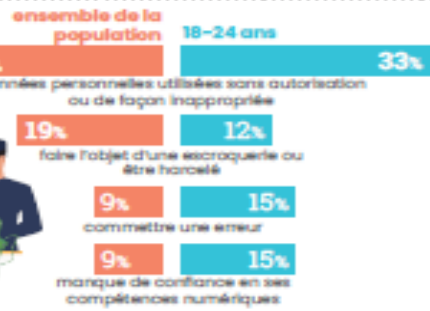
Quelques chiffres clés extraits de l'étude « Baromètre du Numérique – Edition 2025 » :



Une appropriation du numérique qui doit encore être accompagnée

Des craintes massives à l'usage du numérique, en particulier chez les jeunes adultes

65% des Français ont ou moins une crainte (76% des 18-24 ans)



Le manque de maîtrise reste le 1^{er} frein à l'usage du numérique

36% des Français rencontrent des freins en 2024 (45% en 2023)



Près de 1 Français sur 2 plébiscite un accompagnement physique et gratuit pour remédier aux difficultés d'usage du numérique

Démarches administratives en ligne : les principales difficultés rencontrées ne sont pas liées au manque de compétence numérique

44% des Français rencontrent des difficultés



La médiathèque doit être en capacité technique et humaine de mettre fortement l'accent sur la proposition numérique, et ce dans un futur proche.

En effet, elle doit être force de propositions sur tous les usages numériques, même les plus évolués (IA), et identifiée comme un service ressource dans l'accompagnement socio-éducatif, la vie quotidienne, la vie professionnelle, le loisir etc... L'inclusion numérique ne concerne pas seulement les publics identifiés éloignés du livre et de la lecture, mais toute personne pour qui l'utilisation des nouvelles technologies représente un gage d'épanouissement personnel, professionnel, culturel et social.

- Faciliter les compétences de base par l'accès à l'information et l'informatique tout au long de la vie.
- Informer et former à la recherche et à l'utilisation des réseaux documentaires.
- Pouvoir se repérer, traiter, trier et assimiler un volume excessif d'informations.
- Lutter contre la fracture numérique en renforçant la formation et l'autoformation.
- Développer l'esprit critique face à la surcharge d'informations sur les réseaux sociaux et dans les médias, et face aux fake news (EMI).

Au regard de tous ces éléments, le volet numérique est un axe indispensable pour la mise en œuvre du PCSES.

➤ **Des collections vivantes, diversifiées et accessibles à tous**

La médiathèque met à disposition des collections diversifiées pour permettre l'accès à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs. La création artistique et la production de connaissances sont proposées sous toutes leurs formes : texte, image, son.

L'offre documentaire fait l'objet d'une réflexion collective sur la base des principes généraux suivants :

- **Pluralisme** : offre représentative et diversifiée des différents courants d'idées et d'opinions contemporains qui ne visent aucunement à l'exhaustivité.
- **Encyclopédisme** accès au panorama des connaissances et des savoirs mais aussi des intérêts de chacun dans le respect des Droits culturels.
- **Diversité** : la mise à disposition d'un large éventail d'œuvres y compris inclusives, des formats et des productions.

Les orientations documentaires de la médiathèque de Jouy le Moutier sont généralistes, grand public, axées sur la nouveauté, les questions d'actualité et faits de société, et une attention particulière est portée à la littérature jeunesse de qualité. Les acquisitions sont régulières pour garantir l'attractivité des fonds, et le circuit du document est simplifié et rapide. La charte documentaire définira cette identité, ainsi que les principes généraux de sélection et d'élimination des documents.

➤ **Des actions culturelles variées et participatives**

Rencontres avec des artistes, ateliers artistiques, heures du conte, débats de société, projections, expositions, concerts, clubs de lecture... permettent le dialogue avec les ressources documentaires de la médiathèque.

- Pérenniser les rendez-vous réguliers
- Proposer des débats de société sur les sujets contemporains : développement durable, parité....
- Développer les actions autour de la musique et du cinéma
- Mettre en place une action phare, des moments festifs ou de célébration
- Organiser un Salon du livre, un festival de contes
- Accompagner des groupes d'utilisateurs dans des manifestations culturelles (salons du livre, Quai du polar....)

L'un des axes prioritaires du projet de la médiathèque est la mise en relation du public, et particulièrement du jeune public, avec l'art sous toutes ses formes, s'inscrivant notamment dans le dispositif EAC. Depuis 2023, une carte blanche est proposée, pour chaque saison, à un auteur illustrateur connu de la littérature jeunesse. Cette proposition s'accompagne souvent d'une exposition des œuvres originales et d'ateliers à destination des scolaires et du tout public. Ces projets sont toujours construits avec l'équipe de la médiathèque et l'auteur invité. Cela permet une appropriation par l'équipe du propos de l'artiste et de sa démarche artistique. Ainsi, la médiation, pendant toute la durée des expositions, est assurée par les bibliothécaires.

➤ Encourager la contribution des usagers

- Mettre en place un mur de suggestions
- Partager les savoirs et les pratiques amateurs (soirée jeux - ateliers du vendredi soir)
- Contribuer aux actions proposées (Petit déjeuners lectures, Bouquin'heure, aide aux devoirs)
- Participer à la gestion des collections (commandes, office de nouveautés). Cela implique la nécessité de sensibiliser les usagers à la Charte documentaire
- Co-rédiger le guide du lecteur

➤ Identifier les publics cibles

- **Les 0-3 ans** : la médiathèque, en accueillant les tout-petits avec leurs parents ou avec les professionnels qui les accompagnent, mais aussi en se rendant dans les lieux Petite Enfance, propose des temps de plaisirs partagés autour des livres et des histoires. Ces actions mettent en lumière l'importance de la rencontre du tout-petit avec la langue du récit, celle qui permet d'avoir conscience du temps et qui participe à la construction de la pensée et de l'accès à l'imaginaire.
 - Initier des moments de lecture pour associer les familles
 - Proposer des temps d'échange autour de la production éditoriale avec les professionnels
 - Faire émerger chez les professionnels des compétences qui doivent leur permettre de devenir des médiateurs du livre (temps de formation commun)
 - S'inscrire dans le dispositif national « Premières pages » (voir annexes)
 - Offrir un livre à tous les nouveau-né-e-s à venir chercher à la médiathèque
- **Le public scolaire** : la médiathèque propose plusieurs actions avec les enseignants qui mettent en lumière l'importance de la rencontre des élèves avec la langue du récit et les pratiques diversifiées de la lecture et de l'écriture, dans la complémentarité de leurs apprentissages. De plus, la médiathèque est partie prenante du dispositif EAC.
 - Pérenniser la visite découverte de la médiathèque avec temps de lectures partagées et les projets au sein de la classe (ateliers « Insectes » – « Tisse ton poème »)
 - Développer les rencontres avec des auteurs, des illustrateurs, des artistes (visites d'expositions, ateliers artistiques)
 - Initier des temps dédiés avec les enseignants autour de la production éditoriale jeunesse
 - Développer les temps de lectures partagées dans les écoles les plus éloignées de la médiathèque (Le Noyer – Côte des carrières). Projet initié à la rentrée scolaire 2025
 - Développer le partenariat avec les collèges et le lycée et engager ces établissements dans les dispositifs nationaux (Goncourt des lycéens). En 2025, visite découverte de toutes les classes de seconde du lycée de l'Hautil et inscription de tous les élèves.
 - Organiser un prix du livre des collégiens et/ou lycéens
 - Médiation autour des collections cinéma (option CAV à l'Hautil)

- **Les adolescents** : Depuis fin 2024, le public adolescent fréquente de manière accrue la médiathèque sans pour autant exprimer clairement ses attentes. Ce public pas toujours facile à fidéliser, a toujours un peu de difficulté à trouver sa place dans un équipement culturel dédié à tous les publics. Les actions suivantes visent à donner une place et une parole aux adolescents et à formaliser leurs attentes.
 - Impliquer les adolescents dans les acquisitions de fonds stratégiques (romans ados/young adult, BD, manga, dvd, musique).
 - Consulter les adolescents sur l'aménagement des espaces.
 - Instaurer des créneaux dédiés (aide aux devoirs, semaine spéciale révisions brevet et baccalauréat, accueil de stagiaires)
- **Les publics éloignés ou empêchés** : L'objectif est de proposer une réflexion approfondie sur les projets à mener avec d'autres services (jeunesse, centre social, CCAS, associatifs, culturels...) afin de rendre la médiathèque accessible à des publics dit éloignés ou empêchés. Si la médiathèque doit être force de propositions pour éviter l'écueil de la prestation de service, l'expertise de ces services permet de proposer les médiations les plus adaptées et de s'implanter plus aisément sur un territoire. Leur connaissance du territoire et des publics sont essentielles pour mener des actions Hors les murs.

Le Centre social, le service jeunesse, le service Education et Petite Enfance, le CCAS,.....sont autant de relais nécessaires à la réalisation de ces projets.

Les actions déjà menées :

- Service de portage de documents à domicile pour les personnes vulnérables
- Festival d'Art de rue « Oh Dehors ! »: ateliers créatifs menés par les médiathécaires
- Forum des Associations : faire connaître la médiathèque et les services proposés
- Eté en fête : ateliers à mener en complémentarité des activités proposées par les autres services

Les actions à développer : la médiathèque hors les murs

- Temps de lecture partagés, ateliers à proposer (CLSH, maison d'enfants à caractère social la Presté, foyer Hévéa...)
- Bibliothèque de rues : les Merisiers

Au-delà d'une action culturelle et sociale, les bibliothèques de rues offrent l'occasion d'être ensemble grâce à des moments privilégiés autour des livres et des histoires, avec les enfants, les parents, les habitants du quartier. Ces simples temps de lectures partagées disent que la culture et tout particulièrement le livre peuvent rassembler tous les publics et permettre d'agir en profondeur contre l'exclusion. Pour ce faire, la médiathèque doit s'appuyer sur l'antenne du pôle social et du lien tissé avec la population pour venir proposer des temps de lecture et faire entrer le livre au cœur du quartier. Ce projet est à construire avec les collègues du centre social.

Mener des actions hors les murs nécessite un engagement sur la durée. Il faut donc pouvoir s'adapter en fonction des publics que l'on cherche à toucher, pouvoir assurer tous les rendez-vous, se concerter avec les personnels mobilisés. Les actions hors les murs se rajoutent au service public et aux actions déjà menées par les bibliothécaires pendant et hors des horaires d'ouverture de la structure. La réussite de ces actions dépend donc des moyens humains dont on dispose.

AXE 3 : Une équipe formée, engagé et impliquée dans la mise en œuvre du PCSES

La réussite de notre démarche repose sur une équipe engagée, formée et mobilisée autour du PCSES. Dans cette perspective, cet axe met en lumière l'évolution des pratiques professionnelles, favorisant un esprit de coopération, d'évaluation et de durabilité. Pour garantir une dynamique collective et efficace, plusieurs pistes de transformation sont envisagées.

➤ **Pour une identité fédératrice**

- Pour renforcer la cohésion de l'équipe, il est crucial de développer une identité fédératrice. Cela peut être réalisé par la création d'une charte qui définit les valeurs et la posture commune de l'équipe. Une telle démarche permettra de cultiver un sentiment d'appartenance et d'engagement, essentiel pour la mobilisation autour des objectifs partagés du PCSES.
- Engager l'équipe de la médiathèque dans un travail de diagnostic sur le développement durable et la maîtrise de la consommation énergétique, dans la gestion des collections, les pratiques professionnelles, et dans les contenus de la programmation des actions culturelles.

➤ **Vers une organisation apprenante**

Les échanges de pratiques doivent être encouragés pour enrichir le savoir-faire collectif, permettant ainsi à chacun de se former mutuellement et d'évoluer professionnellement. Cette approche permet de créer un environnement où l'apprentissage devient un processus continu et intégré à l'organisation de l'équipe. Dans cette optique, les actions suivantes sont à prévoir :

- Lister les compétences à acquérir pour atteindre les objectifs du service
- Programmer des temps de fermeture au public, dédiés au travail collectif sur de nouveaux projets, la visite de lieux inspirants, la rencontre des partenaires.
- Organiser des stages en interne
- Permettre aux agents de se former hors CNFPT

➤ **Renforcer la culture de l'évaluation**

La mise en place d'une culture de l'évaluation est primordiale pour assurer la transparence et l'amélioration continue des pratiques professionnelles. Cela passe par la rédaction de rapports d'activités réguliers, l'établissement d'indicateurs de suivi pertinents et la mise en place de retours d'expérience. Ces outils permettront d'identifier les points forts et les axes d'amélioration, renforçant ainsi l'efficacité de l'équipe et d'analyser au plus près l'activité de la médiathèque.

- Affiner le rapport d'activités annuel notamment en incluant des données géographiques (identifier les quartiers d'habitation des usagers permettra de connaître les quartiers non touchés et développer des actions en conséquence).
- Mettre en place des points d'étape intermédiaires afin de mesurer l'avancement du projet.
- Créer un tableau de bord d'évaluation des actions de médiation : évaluer l'impact des actions menées et des services proposés afin d'ajuster l'offre, mesurer l'impact sur les publics identifiés comme cibles, nombre de participants et taux de remplissage, temps de préparation et coût financier.
- Ces indicateurs fournissent une vue d'ensemble précieuse des actions menées sur l'année qui peut guider la prise de décisions (axes d'amélioration, reconduite ou non des dispositifs).
- Faire évaluer les actions par le public *via* des enquêtes, des post-it ou des questionnaires.

4 - ORGANISATION, MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS, CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Le phasage proposé ci-après, permet d'amorcer les différentes étapes du projet. Ce calendrier est établi à titre indicatif. Il est une feuille de route pour l'équipe.

➤ **A court terme : 2026-2027**

- Présenter le PCSES aux services de la ville, partenaires, institutions et financeurs (Département, Région, DRAC) : **le PCSES est un document nécessaire pour toute demande de subventions.**
- Candidater aux différents dispositifs de subventions :
 - En investissement : la dotation générale de décentralisation (50% équipement numérique, 35% acquisition mobilier), la région (25% équipement numérique), La BDVO (15%)
 - En fonctionnement : accompagnement sur 5 ans par la DRAC à l'extension des horaires d'ouverture (80% sur les 3 premières années, 60% sur la quatrième et 50% sur la cinquième), plus prise en charge des actions culturelles menées sur ces plages horaires.
- Initier des rencontres interprofessionnelles (Petite Enfance, Education, jeunesse, CCAS, Centre social...) pour repérer les objectifs croisés et s'inscrire dans un partenariat efficace.
- Etablir un tableau de bord avec les indicateurs attendus.
- Rédiger la Charte documentaire.
- Organiser des temps de participation citoyenne pour présenter et communiquer sur le projet de la médiathèque.
- Assurer l'animation du PCSES avec une instance (COTECH/COFIL) pour faire des points d'étape et partager les indicateurs.
- Installer l'Espace Publique Numérique (ordinateurs et mobilier adéquat à prévoir).
- Renforcer l'équipe de la médiathèque par le recrutement de bibliothécaires en particulier pour le volet numérique (EMI) et les actions Hors les murs.
- Renouveler complètement les ordinateurs professionnels et installer trois OPAC.
- Mobiliser la Direction de la communication pour concevoir une stratégie de communication adaptée : signalétique intérieure (identité graphique) et réseaux sociaux dédiés et des supports de communication (Guide de l'utilisateur).

➤ **A moyen terme : 2027-2030**

- Proposer, pour l'équipe de la médiathèque, des modules de formation en adéquation avec les axes du projet.
- Répondre à des appels à projets (lien social, dispositif Première Page, résidence en milieu scolaire)
- Organiser des points d'étapes intermédiaires avec toutes les parties prenantes du projet.
- Communiquer les résultats des actions culturelles et participatives déjà menées afin de les ajuster, les enrichir, les rectifier si besoin.

➤ **A long terme : 2029-2032**

- Création des espaces dédiés : axe 1 du PCSES (design d'espace).
- Achat de mobiliers (Expositions, coups de cœur, mise en valeur des ressources documentaires).
- Evaluation de l'ensemble des projets et actions depuis le lancement du PCSES.
- Proposition de renouvellement du PCSES à l'aune de son évaluation sur la première période.

5 – ANNEXES

Textes de référence :

- **La Charte des bibliothèques, 1991**
<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1096-charte-des-bibliotheques.pdf>
- **Le Code de déontologie des bibliothécaires de l'ABF, 2003**
https://www.abf.asso.fr/fichiers_site/fichiers/ABF/textes_reference/code_deontologie_bibliothecaires_2020.pdf
- **La Déclaration de Fribourg sur les droits culturels, 2007**
<https://droitsculturels.org/observatoire/wp-content/uploads/sites/6/2017/05/declaration-fr3.pdf>
- **Le Manifeste de l'IFLA/UNESCO pour la bibliothèque publique 1994 – 2022**
https://www.abf.asso.fr/fichiers_site/fichiers/ABF/textes_reference/manifeste_IFLA-UNESCO.pdf
- **Le Manifeste IFLA pour l'Internet, 2014**
<https://repository.ifla.org/server/api/core/bitstreams/e1740a30-ac9d-4576-ad2d-784f258ce7c8/content>
- **La charte Bib'Lib' de l'ABF, 2015**
<https://www.abf.asso.fr/4/152/533/ABF/charte-bib-lib>
- **La Loi du 21.12.2021 dite « Loi Robert »**
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044537514>
- **Référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales**
<https://www.culture.gouv.fr/thematiques/livre-et-lecture/documentation/publications/referentiel-national-des-competences-des-bibliotheques-territoriales-2025>
- **Dispositif « Premières pages »**
<https://www.premierespages.fr/editorial/55>
- **Règlement Intérieur de la médiathèque**